

# GAZETTE N°18 Décembre 2016



Rallye Monte-Carlo le vendredi 20 janvier 2017  
Trail des neiges le samedi 4 mars 2017



Mairie  
Place de l'église  
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES  
Tél: 04.92.50.40.74  
Fax: 04.92.50.49.03  
Mail: [mairie.stleger05@wanadoo.fr](mailto:mairie.stleger05@wanadoo.fr)



## Sommaire

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	<b>4</b>
<b>PROJETS</b> .....	4
<b>ACHATS</b> .....	5
<b>CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS</b> .....	5
<b>DES NOUVELLES DU DISTRIBUTEUR DE BILLETS LCL</b> .....	5
<b>RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU</b> .....	5
<b>CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL</b> .....	5
<i>DÉPART</i> .....	5
<b>REVUE DE PRESSE</b> .....	6
<i>AVANT 1<sup>ÈRE</sup> DU FILM « L'ABEILLE VAGABONDE » PRÉSENTÉE PAR CHARLY BAILE À LA SALLE DES LOISIRS DE ST-LÉGER-LES-MÉLÈZES</i> .....	6
<i>M. LE MAIRE EN DÉPLACEMENT À BRUXELLES</i> .....	6
<i>M. LE MAIRE SE REND À PARIS POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION TEPCV</i> .....	7
<i>COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE MONSIEUR GIRAUD, DÉPUTÉ DES HAUTES-ALPES :</i> .....	7
<i>LOTO AU PROFIT DU TÉLÉTHON</i> .....	8
<i>PORTRAIT : GÉRALDINE HOUDOT ET LE REFUGE DES ANIMAUX</i> .....	9
<b>FORMALITÉS ADMINISTRATIVES</b> .....	9
<i>AVIS AUX NOUVEAUX ST-LAGIRONS</i> .....	9
<i>VOUS QUITTEZ LA COMMUNE</i> .....	9
<i>RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE</i> .....	9
<i>RENOUVELLEMENT DES PIÈCES D'IDENTITÉ</i> .....	9
<i>LISTE ÉLECTORALE</i> .....	9
<b>URBANISME</b> .....	10
<i>PLAN LOCAL D'URBANISME</i> .....	10
<i>L'URBANISME EN CHIFFRES</i> .....	10
<b>ÉTAT-CIVIL 2016</b> .....	11
<i>LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :</i> .....	11
<i>ILS SE SONT DIT OUI... VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS</i> .....	11
<i>SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :</i> .....	12
<i>NÉCROLOGIE :</i> .....	12
<b>LES SERVICES MUNICIPAUX</b> .....	<b>12</b>
<b>L'OFFICE DE TOURISME</b> .....	12
<i>PERSONNEL</i> .....	12
<i>ÉVÈNEMENTS ÉTÉ</i> .....	12
<i>AUTRES</i> .....	12
<i>STATIONS VERTES</i> .....	13
<i>ÉVÈNEMENTS HIVER 2016/2017</i> .....	13
<b>VIE SCOLAIRE</b> .....	<b>13</b>
<b>VIE SOCIALE</b> .....	<b>14</b>
<b>VIE INTERCOMMUNALE</b> .....	<b>14</b>
<b>LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES</b> .....	14
<b>LE FESTIVAL « L'ÉCHO DES MOTS »</b> .....	15
<b>LE CENTRE DE SECOURS DE ST-JEAN-ST-NICOLAS</b> .....	16

<b>VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE.....</b>	<b>17</b>
<b>LA CRÈCHE POLICHINELLE.....</b>	17
<b>L'ÉCOLE DE SKI.....</b>	17
<b>LE SKI CLUB.....</b>	19
<b>LES AMIS DE LÉO.....</b>	20
<b>LA REGIE SYNDICALE « CHAMPSAUR 3 GLISS ».....</b>	<b>20</b>
<b>INFORMATIONS UTILES.....</b>	<b>21</b>
<b>PLAN GRAND FROID 2016-2017.....</b>	21
<b>LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE.....</b>	21
<b>INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>22</b>
<b>EVENEMENTS HIVER 2017.....</b>	<b>23</b>
<b>CONSIGNES DE CIRCULATION RALLYE MONTE-CARLO.....</b>	<b>24</b>

## *Le mot du Maire*

---

Mes chers concitoyens,

L'année va commencer avec des changements notables dans la gouvernance de notre vallée. Une nouvelle communauté de communes rassemblera les trois communautés existantes : le Haut Champsaur, le Champsaur, le Valgaudemar. Cela aura pour conséquence un transfert de compétences vers cette nouvelle communauté de communes.

Ex: la compétence tourisme (accueil et promotion) sera assurée par un nouvel EPIC avec comme siège la maison du tourisme de la FARE, la compétence animation restant aux communes. Les autres compétences seront discutées lors de la constitution de la nouvelle communauté de communes début Janvier. Les conditions météo n'augurent rien de bon sur l'exploitation de la régie Champsaur 3 Gliss déjà fragilisée sur l'année 2015/2016, l'économie de la vallée souffre du manque d'activité et de diversification de l'offre touristique.

Malgré tous, les projets et les investissements vont se concrétiser, avec l'aménagement du village et de l'espace devant les commerces. L'appel à projet TEPCV signé à Paris au Ministère de l'écologie conforte le projet de la réfection du VVF (isolation, mode de chauffage...). Le programme Régional Station lui aussi s'effectue avec des investissements sur la neige de culture, la billetterie, et l'électrification du téléski des Champets.

Les travaux d'aménagement du village devraient commencer aux mois d'avril, ils donnent suite aux études faites et à l'envie de tous le conseil municipal ainsi qu'une forte attente de la population et de nos vacanciers.

Le Rallye de Monte Carlo est reconduit cette année, avec la traversée du village, un départ de la clape, le tour du rond-point obligatoire et une chicane au niveau du parking en sortie de village coté Ancelle. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Je tenais à remercier toute l'équipe municipale pour leur investissement au quotidien et leur implication, les employés municipaux qui ont tous une conscience professionnelle, un dévouement, ainsi qu'une grande disponibilité toujours souriants et attentifs aux besoins des administrés.

Je vous laisse découvrir dans cette gazette la vie de votre commune sur les six derniers mois.

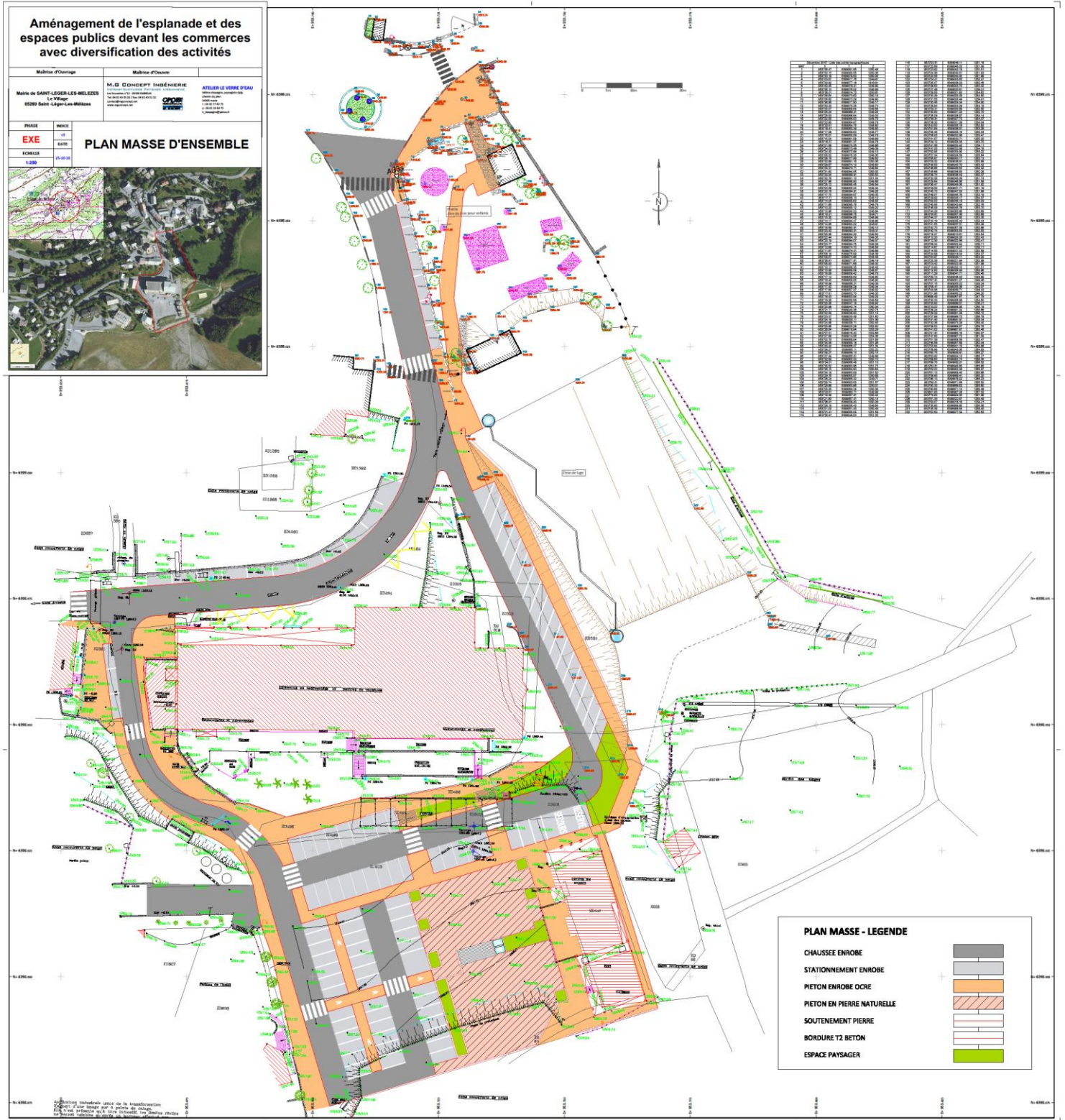
Je vous souhaite une très bonne année 2017 du bonheur, la santé, ainsi qu'une excellente saison d'hiver.

*Le Maire,*  
Gérald MARTINEZ

# Vie municipale

## PROJETS

Cette année devrait voir le début des travaux d'aménagement de l'esplanade et des espaces publics devant les commerces avec diversifications des activités.



## **ACHATS**

Le conseil municipal a décidé d'investir dans un nouveau tracteur, plus adapté pour effectuer les différents travaux d'entretien (dénéigement, épareuse, balayage) dans l'ensemble de la commune, l'ancien montrant des signes de fatigue. Jeudi 29 décembre 2016, les employés municipaux ont réceptionné ce nouvel équipement.

## **CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

St-Léger-les-Mélèzes est classé 1 fleur. Le jury régional est repassé cet été pour la validation du classement. Il a apprécié la qualité du fleurissement communal totalement assuré par les services techniques. La zone de biodiversité aux abords de la réserve d'eau de Libouze a fortement intéressé le jury. La commune est dans l'attente des résultats de cette visite.



## **DES NOUVELLES DU DISTRIBUTEUR DE BILLETS LCL**

Face à ces obligations de modifications techniques conséquentes en terme d'investissement financier et de la non rentabilité du distributeur automatique de billets, le crédit Lyonnais l'a démonté fin septembre, celui-ci était installé depuis 2011 au cœur du village. La commune n'avait pas été informée de cette intervention. La municipalité a donc pris contact avec le LCL pour envisager la remise en service de celui-ci, utile et nécessaire pour nos habitants et vacanciers. Bonne nouvelle ! Il est depuis décembre 2016 de nouveau opérationnel.

## **RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU**

La relève des compteurs a débuté. En cas d'absence, les agents communaux déposeront un avis de passage sur lequel il conviendra de noter votre index et de transmettre ce document en mairie. À défaut, une estimation de consommation sera appliquée pour votre facturation.

## **CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL**

### **DÉPART**

#### **\* BOREL Sandrine – Agent d'accueil/Animatrice à l'Office de tourisme**

Elle avait pris ses fonctions en tant qu'agent d'accueil et d'animation le 28 juin 2016 pour une durée de 2 mois. C'est spontanément qu'elle avait postulé pour cet emploi qui l'attirait par sa polyvalence. Elle a succédé à Hadrien BRASSEUR et a travaillé aux côtés de M. Pascal CARIOU. Nous lui souhaitons bonne continuation.

#### **\* VINCENT Isabelle – Agent administratif polyvalent**

C'est le 1 décembre 2015 qu'Isabelle VINCENT a rejoint l'équipe administrative de la mairie pour une durée de 1 an. Elle a d'abord remplacé Sylvie GILBERT-JEANSELME puis Pauline SAMMANI toutes deux en congés maternité. Nous la remercions pour ses bons services et lui souhaitons bonne continuation pour ses projets à venir.

## **REVUE DE PRESSE**

### **AVANT 1<sup>ERE</sup> DU FILM « L'ABEILLE VAGABONDE » PRÉSENTÉE PAR CHARLY BAILE À LA SALLE DES LOISIRS DE ST-LÉGER-LES-MÉLÈZES**

Le 5 novembre 2016, Charly BAILE a présenté lui-même le film dont il est coréalisateur avec René MANNENT.

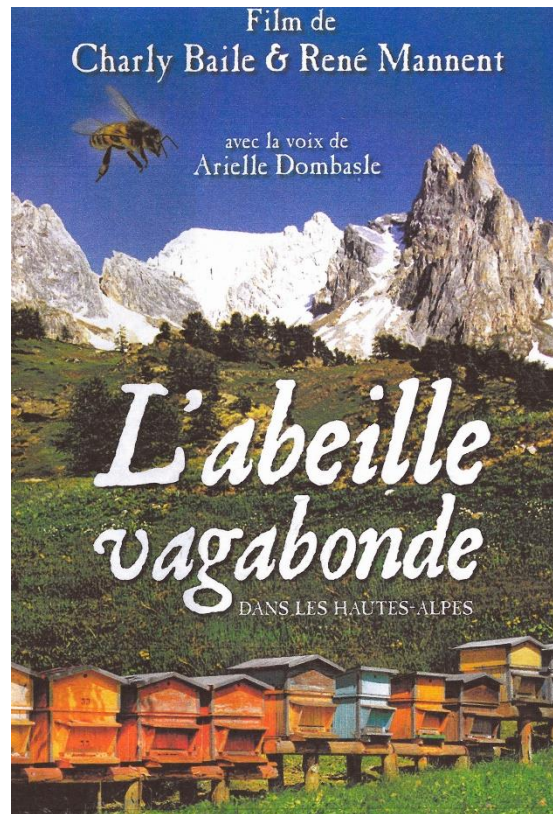
Ce film sera présenté dans les nombreuses salles des Hautes-Alpes tout au long de la saison d'hiver et de l'année 2017.

Les locaux sont venus découvrir un film qui relate le voyage d'une abeille qui, refusant de faire la transhumance de nuit en camion, de la côte varoise aux Hautes-Alpes, va la faire de ses propres ailes en découvrant les paysages et villages tout au long de son périple. Ce film permet de voir le travail des apiculteurs pour soigner leurs ruches, prendre des grappes d'abeilles à pleine main, capturer un essaim sauvage, ou récolter le miel dans les rayons. Notre abeille voyagera en passant par le Buech, le Champsaur, l'Embrunais, Serre-Ponçon, le Queyras, le Briançonnais et même les Ecrins. Les vues aériennes, filmées à partir d'un drone sont sublimes et donnent vraiment une belle sensation du vol de l'abeille.

Un beau voyage pour découvrir des paysages grandioses, le patrimoine, les habitants...

Les spectateurs, heureux de voir leur village où s'est arrêtée notre belle abeille dans l'histoire, ont chaleureusement accueilli ce nouveau film très bien rythmé. Charly BAILE et René MANNENT ont très bien su d'autre part mettre en avant la plus grande importance des abeilles dans la biodiversité de la nature.

La soirée s'est terminée sur un échange avec le réalisateur et un pot de l'amitié.



### **M. LE MAIRE EN DÉPLACEMENT À BRUXELLES**

L'association des Maires et Présidents de communautés des Hautes-Alpes (AMF 05) a organisé un séminaire d'information du Parlement européen qui s'est tenu du 7 au 10 novembre 2016.

M. le Maire, Gérald MARTINEZ et d'autres élus des Hautes-Alpes ont répondu présents pour ce déplacement jusqu'à Bruxelles. L'occasion de visiter la commission européenne, et le parlement européen mais surtout de rencontrer les élus Européens (M. Christian ESTROSI, M. Renaud MUSELIER et MME Agnès RAMPAL) et les membres de la Commission Européenne.



## M. LE MAIRE SE REND À PARIS POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION TEPCV

La commune a répondu, en septembre 2014, à l'appel à projet TEPCV « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte », lancé par la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Celui-ci permet aux territoires qui souhaitent mener des actions exemplaires en termes de transition énergétique de bénéficier d'un appui financier à hauteur de 500 000 €.

M. Gérard MARTINEZ, Maire de St-Léger-les-Mélèzes s'est déplacé au ministère à Paris le mardi 6 décembre 2016 pour la signature officielle de la convention TEPCV, en présence de la ministre de l'écologie, Ségolène ROYAL.

Les fonds vont permettre la réhabilitation énergétique du VVF Villages de St-Léger.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE MONSIEUR GIRAUD, DÉPUTÉ DES HAUTES-ALPES :

**Territoires à énergie positive : le Conseil Départemental et la Commune de St-Léger-les-Mélèzes à l'honneur.**



Ce mardi 6 décembre la Ministre de l'Écologie a accueilli les représentants des territoires à énergie positive dont le Conseil départemental des Hautes-Alpes et la commune de St léger les Mélèzes

C'est à l'occasion de la Grande journée des acteurs de la transition énergétique au ministère de l'environnement : « Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte », « territoires zéro déchet, zéro gaspillage » et « Jeunes pousses – Green Tech Verte » que les porteurs de projet ont signé officiellement les conventions.

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Deux nouveaux territoires hauts alpins à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV), sont lauréats : le Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour promouvoir les énergies vertes dans les Hautes-Alpes (rénovation de l'éclairage public, renforcement du parc de véhicules électriques, réalisation d'une plateforme multimodale à Saint-Jean-Saint-Nicolas, réhabilitation thermique des centres techniques de Château-Queyras, Théüs et d'Eygliers) et la commune de St Léger les Mèlèzes pour la production d'énergie renouvelable, la création d'un complexe sportif et culturel et la qualification urbaine et architecturale du village.

C'est en compagnie du député PRG, Joël GIRAUD, que les lauréats ont célébré cette étape importante du développement durable des Hautes-Alpes



## LOTO AU PROFIT DU TÉLÉTHON



L'intégralité du bénéfice a été reversée à l'association AFM (Association Française contre les myopathies). De nombreux participants de la commune et des alentours étaient présents pour la bonne cause. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur entre-coupée d'une pause gourmande (nos fidèles bénévoles pâtisseries avaient œuvré!).



MME Annie MAZET, habitante de la commune, organise depuis de nombreuses années le loto du téléthon. Pour cette édition 2016, elle a démontré, entourée de ses bénévoles, une fois de plus, qu'on pouvait compter sur eux. Celui-ci, a eu lieu le vendredi 2 décembre 2016 à la salle des loisirs de St-Léger-les-Mélèzes.



## **PORTRAIT : GÉRALDINE HOUDOT ET LE REFUGE DES ANIMAUX**

**(Extrait de la brochure Champsaur & Valgaudemar Hiver 2016-2017)**

Dans son enfance, Géraldine passait son temps libre dans l'hôtel-restaurant de ses grands-parents, au cœur du village de St Léger les Mélèzes. Elle s'échappe quelques années pour laisser libre cours à son côté artistique et suivre une formation aux Beaux-Arts de Toulon et de Rennes. Géraldine revient aux sources et participe au développement de cette station-village. La Mairie de St-Léger

la sollicite pour imaginer l'aménagement d'un écomusée dans une ancienne ferme du village. 'Le Refuge des animaux' ouvre ses portes en 2004. Depuis, Géraldine est totalement impliquée dans l'accueil et l'animation de cet espace. Deux étages consacrés aux animaux que l'on peut croiser dans nos montagnes. Pendant que les grands se documentent, les plus jeunes manipulent les loupes, cherchent des indices et jouent au memory. Au-delà des visites et des expositions temporaires, Géraldine travaille avec un réseau de partenaires : les écomusées du



territoire, le Parc national des Ecrins, les accompagnateurs en montagne... « Pouvoir garder un lien avec le domaine culturel est une vraie source d'inspiration pour moi. La diversité du public, des ateliers proposés et des thématiques abordées m'incitent à me renouveler et à continuer à me former sur la nature et la biodiversité ». Au travers de ses interventions, Géraldine tente de sensibiliser le public à l'environnement, à la protection de la nature et au respect du territoire. A terme, Géraldine souhaite moderniser les outils pédagogiques de l'exposition et faire évoluer la collection.

## **FORMALITÉS ADMINISTRATIVES**

### **AVIS AUX NOUVEAUX SAN-LAGIRONS**

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services qu'elle offre.

### **VOUS QUITTEZ LA COMMUNE**

N'oubliez pas de le signaler soit en passant au secrétariat de la mairie, soit en téléphonant.

### **RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE**

Jeunes gens et jeunes filles, pensez à vous faire recenser dès vos 16 ans. Vous munir de votre carte nationale d'identité et du livret de famille de vos parents. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens scolaires et à l'auto-école.

### **RENOUVELLEMENT DES PIÈCES D'IDENTITÉ**

(Cartes nationales d'identité et passeports) : pensez à les faire renouveler plusieurs mois avant leur péremption ou en prévision d'un voyage.

### **LISTE ÉLECTORALE**

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être de nationalité française, ou originaire de l'un des pays membres de l'Union européenne (pour participer aux élections municipales et européennes) et jouir de vos droits civils et politiques. Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous faire inscrire volontairement. Pour vous inscrire

sur les listes électorales, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture récente, bail,...).

## **PRÉSIDENTIELLE**

**1er tour : 23 avril 2017**

**2nd tour : 7 mai 2017**

## **LEGISLATIVES**

**1er tour : 11 juin 2017**

**2nd tour : 18 juin 2017**

## **URBANISME**

### **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté du 22 décembre 2016, M. le Maire de St-Léger-les-Mélèzes a prescrit la mise à l'enquête publique du projet de révision générale du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme de la commune.

L'enquête publique se déroulera du 21 janvier au 20 février 2017 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera tenu à disposition en mairie de St-Léger-les-Mélèzes, à ses jours et heures d'ouverture, ainsi que le samedi 21 janvier 2017 de 8h30 à 11h30, où chacun pourra le consulter et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de St-Léger-les-Mélèzes les 21 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017 de 8h30 à 11h30 et les 14 et 20 février 2017 de 13h30 à 16h30.

### **L'URBANISME EN CHIFFRES**

#### **Statistique année 2016**

\* 4 demandes de permis d'aménager, pour chacun d'entre eux projet de création d'un lotissement

\* 4 demandes de permis de construire, en vue de la construction de 5 maisons individuelles

\* 10 demandes de déclaration préalable dont :

- 2 agrandissements
- 1 pour la mise en place de cabanon
- 3 pour la pose de fenêtres de toit
- 2 pour la modification d'ouvertures
- 1 réfection de toiture
- 1 pose de panneaux photovoltaïques

\* 40 demandes de certificat d'urbanisme

- 30 CU informatifs (demandes de renseignements sur le droit applicable à une parcelle)
- 10 CU opérationnels (demandes concernant un projet particulier).

#### **Evolution urbanisme**

Année	Déclarations préalables	Permis de construire	Maisons individuelles
2015	6	2	2
2016	9	4	5

## ÉTAT-CIVIL 2016

### LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

Auguste POINAS DELORME, né le 22 septembre 2016, fils de M. POINAS Alexandre et DELORME Caroline.

### ILS SE SONT DIT OUI... VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS

M. GIORDANO Stéphane et MEILLAT Marianne, le 20 août 2016.



M. GENS Benjamin et TRAVERSA Claudia, le 13 août 2016, mariés à EQUEUDREVILLE-HAINNEVILLE. Résidence secondaire.



## SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

MME GILBERT-JEANSELME Jeanne, décédée le 24 août 2016.

## NÉCROLOGIE :

\* **MME BUSTON Solange**, décédée le 8 octobre 2015.

*Solange a travaillé et mis en place le VVF Villages de St-Léger-les-Mélèzes en mai 1976. Épouse de M. BUSTON Armand, ils ont eu 4 enfants et 8 petits enfants. Elle a pris sa retraite en 1998. Elle se battait courageusement contre la maladie depuis 1992.*

\* **MME GILBERT-JEANSELME Jeanne**, décédée le 24 août 2016.

*Une vie de partage et de solidarité... Jeanne BOISSERANC est née le 13 août 1922 à Saint-Nicolas. Elle s'est mariée le 13 septembre 1941 avec Paul GILBERT-JEANSELME, et est venue s'installer dans sa belle-famille à Saint-Léger-les-Mélèzes. De cette union sont nés 6 enfants qui donneront à Paul et Jeanne 14 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants... Epouse d'agriculteur, Jeanne a participé activement aux travaux de la ferme. Par l'intermédiaire du secours catholique, elle a accueilli avec son époux des enfants issus de milieux défavorisés pour les vacances d'été pendant une vingtaine d'années. D'autre part, catéchistes, ils ont enseigné à un bon nombre d'enfants de la vallée, des paroisses de St-Jean, St-Léger et Champoléon. Ils ont également participé à la chorale du Haut-Champsaur pendant de nombreuses années et ont, par le biais de voyages organisés par cette association, pu découvrir le Puy en Velay, Rome, Jérusalem etc... Paul est décédé au mois de juin 2004. Jeanne était toujours prête à aider et rendre service. Le ciel l'avait dotée d'une sacrée mémoire, aussi, ceux qui lui rendaient visite repartaient toujours avec de belles histoires.*

## Les services municipaux

### L'OFFICE DE TOURISME

#### PERSONNEL

La réforme territoriale qui prend forme dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 impacte le fonctionnement de l'Office de Tourisme de St Léger et ceux du Champsaur. La nouvelle structure intercommunale qui va être créée aura la compétence accueil mais pas l'animation qui restera à la charge des communes. Pour cet hiver, une personne embauchée assurera le renfort avec Pascal CARIOU.

#### ÉVÈNEMENTS ÉTÉ

**RANDO VTT la San Lagirone** : Cette édition s'est effectuée avec 4 nouveaux parcours proposés respectant les mêmes distances que les précédentes. Ces nouveaux itinéraires ont permis de découvrir une grande partie de la vallée du Champsaur, allant de St Léger jusqu'à Orcières alternant parcours aériens et en fond de vallée. Cette édition a vu plus de 150 inscrits et a remporté un franc succès avec une convivialité qui en fait sa marque de fabrique.

**SPECTACLES ETE** : l'Office de Tourisme s'est impliqué dans la coordination de l'organisation des 2 spectacles « the voice band » avec le Comité des Fêtes. Spectacles des 14 juillet et 12 août.

#### AUTRES

**BIBLIOTHEQUE** : L'Office de Tourisme continue un service très apprécié aussi bien par les vacanciers que par les habitants locaux. Le stock est composé d'un fond de livres destiné à tous les publics.

Une partie est renouvelée 2 fois par an par la bibliothèque et l'autre est un fond propre composé d'une vingtaine de livres achetés chaque année.

### **STATIONS VERTES**

Le congrès annuel s'est déroulé en début octobre à Savines, très près de St Léger donc. Ce congrès a permis de lancer un nouveau label au sein ce celui de Station Verte, le label « station pêche » et attribué lors de ce congrès à une dizaine de communes dont Savines.

Le Congrès a été très axé sur les incidences qu'aura le regroupement des territoires qui sera effectif en 2017.

### **ÉVÈNEMENTS HIVER 2016/2017**

- 24 décembre : arrivée du Père Noël et descente aux lampions.
- 31 décembre : Descente aux flambeaux et feu d'artifice
- 8 janvier : le grand prix de St Léger (ski)
- 20 JANVIER : RALLYE MONTE CARLO : ST LEGER LES MELEZES / LA BATIE  
Départ et passage dans le village avec tour du rond-point complet, ce qui promet un grand spectacle. Départs 2 Spéciales : 11 h 45 et 16 h  
Au programme : animations de rue musicales avec le groupe Pina Colada et Ricoune, exposition de voitures de rallye anciennes, exposition photos à la salle des loisirs, grand feu d'artifice à 18 h 30, tombola.
- Charly BAILE propose son tout nouveau film « l'abeille », un voyage dans les Hautes Alpes par le biais de la transhumance d'une abeille. Jolie histoire et de superbes images, St Léger y compris. Le film sera projeté durant les vacances scolaires de la saison d'hiver à la salle des loisirs.

## *Vie scolaire*

---

À nos petits écoliers,

Le 1<sup>er</sup> trimestre vient de se terminer. Cette rentrée scolaire a vu quelques changements.

\*Vous avez pu réintégrer la cantine de l'école et partager vos repas avec vos amis de Pont-du-Fossé. On espère que le service vous apporte toute satisfaction. Vos repas sont servis par le centre du Brudou dont vous avez déjà pu apprécier la qualité des services.

\*L'heure de départ pour l'école subit un léger changement ! Le car démarre depuis la rentrée, devant la fontaine. La commune de St-Léger se dépêche de vous faire un abri pour vos chères têtes blondes... cela va rassurer vos parents.

\*Les TAP (temps libre) sont toujours maintenus cette année, le vendredi après-midi. Ces interventions sont différentes et de qualité, merci pour le gros travail de la commune de St-Jean-St-Nicolas et l'effort financier des communes et des parents. Une convention sur le fonctionnement de l'école a été établie.

Nous avons un pouvoir de parole et d'intervention sur les problèmes que vous pouvez rencontrer. Se mettre en contact avec MME BOUNOUS Sophie et MME SALSANO ARMELIN Martine, chargées du mandat école. Faire passer le message à vos parents, merci.

Cette année, les élus ont pu partager avec vous et le Père Noël un après-midi récréatif pour clôturer ce trimestre et fêter l'arrivée du Père-Noël. Les parents nous ont présenté un spectacle de qualité. Merci pour l'investissement, c'est un témoignage pour la vie scolaire de nos enfants.

*MME SALSANO ARMELIN Martine,  
Conseillère Municipale*

## *Vie sociale*

---

Approchez-vous tout doucement, à petits pas, un peu plus près... chuuut...

On dirait que quelque chose se prépare dans le plus beau de tous les villages. Est-ce une fête ? Un festin ? Une visite ? Tu le sauras bientôt.

Moi cette année, j'ai demandé pour Noël de l'amour et trois coccinelles de bonheur, des grands moments de partage et de joie, de la tolérance et beaucoup de bienveillance, de la paix et du bonheur pour tous.

Vous trouvez que ça fait trop ?

*MME SALSANO ARMELIN Martine,  
Conseillère Municipale*

## *Vie intercommunale*

---

### **LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES**

---

L'année s'achève avec un nouveau départ pour la gouvernance de la vallée. La nouvelle institution intercommunale a été créée le 1 janvier 2017. Le Champsaur, le Haut-Champsaur et le Valgaudemar se sont regroupés. Quel changement pour vous ?

L'instruction des permis de construire sera effectuée par la nouvelle communauté de communes, nous dépassons les 10000 habitants. Si nous avions fait deux communautés de communes de 5000 habitants, cette instruction serait restée à l'État c'est-à-dire à la Direction Départementale des Territoires, confortant les emplois de ces services spécialisés dans le droit à l'urbanisme.

Les communes vont perdre la compétence tourisme (accueil) transférée aussi, mais nous conservons la compétence animation. Cela va augmenter le nombre de personnel puisque les personnes qui assureront l'accueil ne pourront pas se consacrer des animations.

Les services seront concentrés sur Saint-Bonnet, éloignant un peu plus les services aux citoyens...

Le déneigement, l'entretien des routes, ..., ne devraient plus faire partie de la nouvelle communauté de communes.

Tant que cette nouvelle institution ne sera pas créée, il sera difficile de connaître les reversions de l'Etat relatives au fonctionnement. Il faudra attendre pour connaître les nouveaux budgets, mais l'on peut dire que concernant l'étude faite, une augmentation d'impôt de 6 à 13 % devrait se faire sur les 5 prochaines années.

*Le Maire,  
Gérald MARTINEZ*

## **LE FESTIVAL « L'ÉCHO DES MOTS »**

Le Festival L'écho des mots à destination des familles, du 15 au 19 août à Pont du Fossé et dans la vallée du Champsaur a encore ravi petits et grands !

Cette 11ème édition enregistre 2900 entrées payantes et un total de 4500 spectateurs en comptabilisant les spectacles de rue.

Un nombre toujours aussi important de visiteurs a également profité des ateliers ludiques et créatifs (menuiserie, aquarelle, calligraphie,...) ainsi que des animations (manège, zarbi'vélos...et scène ouverte chaque soir) durant l'évènement.

Cette année, outre les six balades contées ou chantées (Ancelle, St Léger les Mèlèzes, Orcières, Chabottes, Forest St Julien et chaillol), qui permettent de faire découvrir notre territoire au pas des mots et des chansons; deux balades contées gourmandes (à Orcières et Ancelle) ont permis de mettre en valeur les producteurs locaux à travers des dégustations agrémentées d'histoires gourmandes sur les sentiers champsaurins.



Au total c'est 50 horaires différents sur 5 jours pour venir à la rencontre du spectacle vivant, des histoires, des artistes.

Mais au-delà des chiffres, que faut-il retenir ?

Un festival n'est jamais gagné à l'avance et de nombreux paramètres doivent être pris en compte. Soucieux de s'améliorer et de toujours progresser ensemble, il nous semble important de continuer notre développement de manière concertée et partagée.

C'est vrai... continuons à travailler.

Mais, dans notre bilan, et c'est peut-être le plus important, se créait une dynamique de rassemblement créatif et joyeux (avec le soutien de 80 bénévoles) qui nous le pensons raisonne une bonne partie de l'année sur le territoire.

Du réfectoire aux salles de spectacles en passant par les places, le festival se joue à tous les étages. Chacun d'entre nous semble y trouver sa place et apporte sa pierre à l'édifice.

Tous les artistes présents (18 cette année) nous font les mêmes retours, ces moments de partage sincères et fraternels feront date dans leur histoire.

Votre soutien est important, qu'il soit technique ou financier et nous permet de proposer un évènement riche et varié mettant en valeur notre territoire, alors un GRAND MERCI !

Nous espérons pouvoir continuer ensemble cette belle aventure, à cet effet, nous reviendrons vers vous dans le courant de l'automne pour commencer à imaginer la suite et l'édition 2017 qui se profile déjà du 14 au 18 août 2017.

A bientôt !

*Stéphane BERNARD*  
 Directeur de l'Office de Tourisme et Vie Locale  
 Mairie de ST-JEAN-ST-NICOLAS

## LE CENTRE DE SECOURS DE ST-JEAN-ST-NICOLAS

L'activité opérationnelle effectuée par le centre de secours de St-Jean est de 197 interventions, une activité stable par rapport à l'année dernière.

Elles sont réparties de la manière suivante :

- 163 secours à personnes
- 8 accidents de la circulation
- 14 feux
- 4 opérations diverses
- 8 opérations préventives

Nous avons participé au renfort des feux de forêts dans le sud de la France. Département du Var et des Bouches du Rhône, de ce fait je remercie le personnel du centre qui s'est investi de manière significative pour le bon déroulement des relèves.



Nous vivons aujourd'hui une période où beaucoup s'interrogent sur l'avenir de la grande communauté de communes et notamment en ce qui concerne l'agrandissement de notre caserne car l'exiguïté des locaux est notre principal problème. Mais aussi pour les subventions attribuées aux amicales de nos centres.

En ce qui concerne les effectifs, ceux-ci restent stables par rapport à l'année 2015. Nous sommes 38 pompiers, mais malgré ce chiffre, nous avons rencontré des incidents de départ, ceux-ci occasionnés par un manque de disponibilité en journée.

Je tiens à remercier tous les sapeurs-pompiers qui font face aux activités du centre malgré les problèmes d'indisponibilité en journée et particulièrement à Noémie CLASSEN qui a assuré le poste de saisonnier d'hiver et d'été pour son travail effectué.

Je remercie également les familles des pompiers, la communauté de communes, le personnel du service départemental d'incendie et de secours à travers son directeur et je souhaite la bienvenue au colonel OUVRARD.



J'adresse mes plus vives félicitations aux médaillés et aux jeunes promus. Tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

*Lieutenant Cédric GALLAND,  
Chef de centre*



## *Vie associative, culturelle et sportive*

### **LA CRÈCHE POLICHINELLE**

En cette fin d'année, la crèche a vu arriver un grand nombre de tout petits, succédant à nos écoliers de septembre.

C'est ainsi que nous avons mis en place des activités dédiées aux plus petits tout en maintenant nos créations avec les grands le mercredi après-midi et les vacances.

La fête d'Halloween ainsi que le spectacle de Noël ont su réunir les parents autour d'un moment convivial. Et c'est sur ces festivités que nous quittons l'année 2016, avec plein de projets pour l'année à venir...



La crèche est toujours ouverte aux enfants de la vallée sur l'année entière, mais également aux saisonniers ou encore aux vacanciers, lorsque des places sont vacantes.

Nous rappelons les jours et heures d'ouverture de la structure :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 toute l'année

Et le samedi et dimanche du 20 décembre au 15 mars inclus, de 8h00 à 17h30.

**Vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :** Tél : 04 92 50 40 60 / Mail : polichinelle.stleger@gmail.com.

### **L'ÉCOLE DE SKI**

Bonjour à tous,

Voilà encore un hiver qui commence avec des conditions climatiques difficiles, mais nous mettons tout en œuvre pour accueillir au mieux les skieurs. Pour la suite, nous souhaitons que la saison soit bonne à tous niveaux : enneigement, ensoleillement et nombreux clients.

Nous avons cette saison deux nouveaux moniteurs stagiaires qui intègrent notre ESF ; c'est Léo Champion et Pierre Degril ; félicitations à tous les deux, nous leurs souhaitons bonne chance pour la longue formation qui les attend.



**Le club ESF :**

Ce club permet aux enfants de tous niveaux, du piou piou jusqu'à un niveau compétition, de participer à environ 25 séances de deux heures, une dizaine pendant les vacances de Noël et tous les samedis et dimanches en dehors des vacances de février ; pendant ces vacances nous ne skierons que le samedi ; c'est le même moniteur qui encadrera durant toute la saison le groupe qui lui sera confié afin d'assurer le meilleur suivi possible aux enfants et de donner une bonne cohésion au groupe.

**Les cours collectifs :**

Nous avons un cours collectif enfants toute la saison avec des horaires, des durées et des niveaux variables selon les périodes.

**Les cours privés :**

Nous proposons des cours privés en ski alpin, ski nordique et en snowboard durant toute la saison ; les horaires sont variables en fonction des disponibilités de notre planning.

**Le biathlon :**

Nous proposons du biathlon sur réservation, minimum 4 personnes pour pouvoir mettre en place le cours.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet ([www.esf-saintleger.fr](http://www.esf-saintleger.fr)) ; vous y trouverez les informations concernant notre école de ski, ou, à nous contacter par téléphone pour plus de renseignements.

**Réservations :**

La plupart des réservations peuvent se faire en ligne depuis notre site internet, pour les demandes plus personnalisées comme les cours privés vous pouvez également réserver par téléphone au 0492504174.

**Événementiel :**

L'ESF sera comme d'habitude très impliquée durant toute la période hivernale au niveau événementiel.

Pendant la période de vacances scolaires Noël et février :

- flèche tous les jeudis matin à neuf heures,
- chamois tous les vendredis matin à neuf heures,
- descente aux flambeaux tous les mardis soir, avec des horaires variables en fonction de l'avancement de la saison
- pour les "Pitchounes", descente aux lampions tous les jeudis soir.
- grand prix de Saint-Léger, le dimanche 8 janvier : cette course est ouverte des catégories cadets jusqu'aux vétérans.
- samedi 4 février, le trophée «Challenge King Jouet » sera une nouvelle fois organisé sur la piste des routes, avec un magnifique parcours ludique ouvert à tous les enfants des années 2005 à 2010, même non licenciés à la fédération française de ski. Il y aura des récompenses pour tous les enfants ; venez nombreux !

Tous les moniteurs de l'école du ski français de Saint-Léger vous souhaitent une bonne saison et vous donnent rendez-vous sur les pistes.

*Le Directeur de l'Ecole de Ski de St-Léger-les-Mélèzes, M. Frédéric DEGRIL*

## LE SKI CLUB

---

Malgré la neige qui se fait attendre, le ski club de St Léger a bien démarré sa saison.

Durant tout l'automne, le ski club a proposé un renforcement musculaire pour les jeunes licenciés accompagnés de leur entraîneur Cédric .

L'assemblée générale du 16 octobre 2016 a vu la passation de présidence entre Baptiste ALLEMAND et Francois CECCALDI. Félicitations à notre nouveau Président qui va avoir beaucoup de travail.

Cette saison, le ski-club accepte les enfants dès 2011.

Notre entraîneur Julien nous quittant pour d'autres horizons, il sera remplacé par Florian GAY qui s'occupait déjà du pré-club. À sa suite au pré-club, on retrouvera Max.

Après l'automne, l'hiver arrivant, un week-end ski est organisé pour les licenciés à partir de U 12 pour les remettre en jambes.

Pour la communication du club, de belles Soft Shells ont été proposées aux licenciés et à leur famille. Pour récolter des fonds, le ski club ne chôme pas:

- des tours de cou ou buffs sont à la vente toute cette saison (commerçants-partenaire et auprès de nos licenciés)
- les lotos des mercredis des vacances de février sont reconduits
- les ventes de gâteaux sur le front de neige les deux jeudis des vacances de février

Le ski club sera aussi à la recherche cette saison de sponsors sur le fourgon du club afin de pouvoir proposer deux fourgons lors de la période hivernale (un au club, un loué).

Pour réussir une belle saison, on n'oublie pas nos associés de chaque instant: les mairies, l'ESF, nos sponsors, nos bénévoles, nos entraîneurs et nos licenciés.

Merci à eux et bonne saison.

Retrouvez nous sur le blog [ski-club-st-leger.over-blog.com](http://ski-club-st-leger.over-blog.com) mais aussi sur Facebook <https://fr-fr.facebook.com/Skiclublamerguez>



## **LES AMIS DE LÉO**

---

L'association « Les amis de Léo » a été créée en 2001, elle découle de l'adhésion à l'association des « Saint-Léger de France et d'ailleurs », dont le but est de promouvoir les échanges et les rencontres entre les 73 communes ayant pour nom d'origine Saint-Léger.

Pourquoi ce nom ? Léo est le diminutif de Léodégarius, nom latin du Saint-Léger.

Les membres du bureau (Président : M. Bernard GARCIN, Vice-Président : Delphine MARTINEZ, Trésorière : MME Stéphanie POURROY, Secrétaire : Héloïse MARTINEZ) ont participé à l'Assemblée Générale de l'association, qui a eu lieu le dimanche 17 juillet 2016 à St-Léger dans les Alpes-Maritimes (06).



Le week-end de Pentecôte 2017, nous souhaiterions organiser un déplacement en car pour participer au rassemblement des St-Léger qui sera organisé à St-Légier-la Chiésa en Suisse.

Nous souhaitons y participer car une année c'est l'assemblée générale des membres des bureaux de chaque St-Léger et l'année d'après c'est le rassemblement où tous les habitants des St-Léger sont invités à participer.

En 2016, nous avons inscrit St-Léger-les-Mélèzes sur la liste d'attente, pour organiser le rassemblement en 2023 et l'année prochaine nous devons y aller pour confirmer cette inscription.

*M. Bernard GARCIN,  
Président de l'association*

## ***La régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »***

---

Bonjour à tous,

Comme chaque année, nos équipes sont à pied d'œuvre depuis le mois d'avril pour réaliser les opérations de maintenance, d'entretien et d'amélioration sur l'ensemble de nos installations (remontées mécaniques, usine de production de neige, canons à neige, dameuses, scooters etc....)

Le bilan financier de ces dernières saisons ne nous a permis de réaliser toutes les améliorations que nous souhaitions mais nous avons tout de même pu effectuer quelques ajustements sur chacun des sites et nous espérons qu'ils porteront leur fruit dès cet hiver. Par exemple, à Laye, nous avons réaménagé le Snow Park et fait quelques travaux de confortement pour la neige de culture, à Saint-Léger, la gare motrice du télésiège de la Buissonnière a été remplacée et sur Chaillol, nous avons relevé le niveau de terre au départ du télésiège de Clot Chenu et révisé entièrement le réducteur du télésiège du Pinateau. Ces quelques exemples ne constituent pas la liste exhaustive des opérations de l'été mais vous permettront d'apprécier les efforts d'amélioration portés par chacune des communes de la Régie.

Côté clientèle, nous avons fait le choix de la nouveauté avec la mise en place du forfait « 4 heures consécutives ». Fini les forfaits matin et/ou après-midi et place à plus de liberté avec ce nouveau forfait. Vous pourrez ainsi choisir à discrétion votre moment préféré pour skier !!!

Cette mise en place a été possible grâce à l'aide de la Région qui a validé une participation de 50% sur le projet. Nous espérons que vous saurez apprécier ce nouveau forfait 😊.

À l'heure où nous écrivons, les conditions météorologiques ne nous permettent pas d'assurer l'ouverture des domaines skiables et nous attendons avec impatience des températures négatives ou des précipitations neigeuses pour lancer notre saison.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année !!!  
A très bientôt sur nos pistes !

*L'Equipe Champsaur 3 Gliss*

## Informations utiles

### **PLAN GRAND FROID 2016-2017**

Suite à l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2016 relatif au Plan Grand Froid 2016-2017, nous vous demandons de redoubler de vigilance en vous protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, enfants, personnes précaires ou sans domicile).

Si vous le souhaitez, vous pouvez-vous faire recenser par la mairie.

Si vous vous inquiétez pour une personne fragile et isolée : informez la mairie.

### **LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE**



## Informations pratiques

### LA MAIRIE

lundi-mardi-jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30  
 mercredi-vendredi: 8h30-11h30  
Tél: 04 92 50 40 74  
Fax: 04 92 50 49 03  
Mail: [mairie.stleger05@wanadoo.fr](mailto:mairie.stleger05@wanadoo.fr)

### LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-CHAMPSAUR

Chemin de l'aigle  
 Pont du Fossé  
 05260 ST-JEAN-ST-NICOLAS  
Tél: 04 92 55 91 71  
Fax: 04 92 55 97 21  
Mail: [comcomhtchampsaur@wanadoo.fr](mailto:comcomhtchampsaur@wanadoo.fr)

### L'OFFICE DE TOURISME

#### Été

Du lundi au samedi: 9h00-12h00/14h00-18h00  
 dimanche: 9h00-12h00

#### Hiver

Du lundi au dimanche: 9h00-12h00/13h30-17h30

#### Printemps-Automne

lundi: 14h00-17h00  
 Du mardi au samedi: 9h00-12h00/14h00-17h00

Tél été: 04 92 50 43 77  
Tél hiver: 04 92 54 18 32  
Mail: [info@st-leger05.fr](mailto:info@st-leger05.fr)  
Site internet: [www.st-leger05.fr](http://www.st-leger05.fr)

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous souhaitez vous débarrasser des vieux meubles, des vélos cassés et des objets encombrant vos caves ou garages contacter la Communauté de Communes du Haut-Champsaur au 04 92 55 91 71 Ramassage les 1<sup>er</sup> jeudis du mois. L'heure à laquelle sortir vos encombrants, vous sera précisée lors de la prise de rendez-vous, en fonction du créneau horaire convenu.

### CONTACTER L'ECOMUSEE

#### Vacances d'été

Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00

#### Vacances d'hiver

Du dimanche au vendredi: 14h30 à 18h00

#### Autres périodes

Se renseigner au: 04.92.21.47.78

Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48  
Mail: [lerefugedesanimaux@orange.fr](mailto:lerefugedesanimaux@orange.fr)

### LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecins :

- A Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- A Ancelle : 04 92 50 80 56

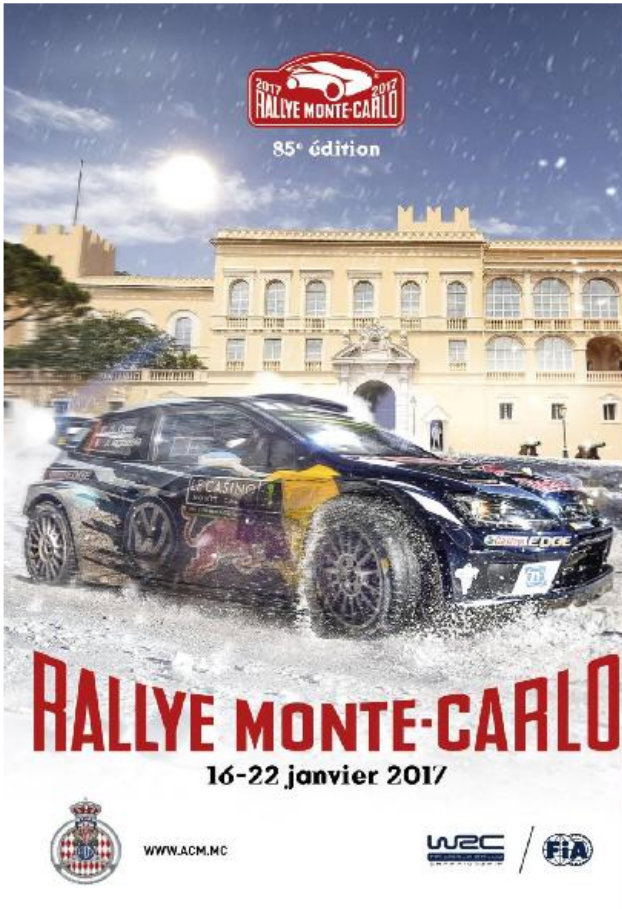
Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :

Caroline PARMENTIER, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61

Pharmacie:

- A Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- A Ancelle: 04 92 50 83 20

## Evènements hiver 2017



2017 RALLYE MONTE-CARLO 2017  
85<sup>e</sup> édition

**RALLYE MONTE-CARLO**  
16-22 janvier 2017

www.acm.mc

WRC / FIA

**VENDREDI  
20 JANVIER 2017**

**2 SPECIALES  
ST LEGER LES MELEZES/  
LA BATIE NEUVE  
11 h 45 et 16 h 00**

**Exceptionnel !**



DEPART ET TRAVERSEE  
DU VILLAGE

avec

TOUR DU ROND-POINT  
\*\*\*\*\*

ANIMATION JOURNEE avec  
RICOUNE et La fanfare  
PINACOLADA



**18 H 30 GRAND FEU D'ARTIFICE**

Expositions photos , exposition voitures anciennes

**www.st-leger05.fr**



**TRAIL des NEIGES**  
du Champsaur

14 km / + 600 m  
8 km / + 250 m

6<sup>ème</sup> édition

4 mars 2017  
A la tombée  
de la nuit !

www.st-leger05.fr ou 04 92 50 43 77

Houles-Alpes  
Champsaur - Gtss  
Champsaur & Val d'Ancône  
STASS COURT  
HAUTES ALPES  
Génialp  
DECATHLON

# Consignes de circulation rallye Monte-Carlo



AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

## **85<sup>e</sup> RALLYE AUTOMOBILE MONTE CARLO 2017**

### **COMMUNIQUE**

### **EPREUVE SPECIALE 5/8** **ST LEGER LES MELEZES –** **LA BATIE NEUVE**

Les reconnaissances auront lieu :

**Le Mardi 17 janvier 2017 de 08h00 à 18h00**  
*(Sur routes ouvertes)*

L'Épreuve Spéciale se déroulera :

**Le vendredi 20 janvier 2017 de 11h47 à 18h04**

L'accès de l'épreuve spéciale sera contrôlé par la Gendarmerie et les Commissaires de l'Automobile Club de Monaco.

### **ATTENTION**



**Toute circulation sur l'itinéraire sera INTERDITE :**

**Le vendredi 20 janvier 2017 de 08h47 à 18h04**

***En cas de fermeture anticipée pour raison de sécurité, l'accès sera possible jusqu'à 09h47 le vendredi 20 janvier, pour les riverains munis d'un 'Accès Riverains' collé sur le pare-brise.***  
*(L'accès riverains sera à retirer en Mairie)*

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien sportivement.

Le Comité d'Organisation  
AUTOMOBILE CLUB DE MONACO – 23 Bd Albert 1er – 98000 MONACO  
TEL : +377 93 15 26 00 – FAX : +377 93 25 80 08  
LE CLUB (Privé) – TEL +377 93 30 32 27  
<http://www.acm.mc> – Email : [rallye@acm.mc](mailto:rallye@acm.mc)